

Montreuil,
le vendredi 14 février 2020

Émetteur : David Blanchard, Consultant/formateur - Institut 4.10 - Email : dblanchard@institutquatredix.fr

Eléonora Russo, Chef de projet formation - Ucanss - Email : formation@ucanss.fr

Objet : ADFO - Accompagnement des Formateurs Occasionnels

Madame, Monsieur le Directeur,

L'Ucanss, en partenariat avec l'Institut 4.10, poursuit le déploiement de son offre de formation interbranche « ADFO - Accompagnement des Formateurs Occasionnels ».

Cette offre fournit un cadre commun de professionnalisation à tous les formateurs occasionnels intervenant sur des dispositifs nationaux et garantit ainsi la qualité et la performance des formations institutionnelles.

Grâce à ce dispositif, les formateurs occasionnels disposent des techniques et outils d'animation, de gestion du groupe ainsi que des fondamentaux de l'ingénierie pédagogique pour ceux qui sont amenés à participer à des travaux de conception.

I - PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

L'offre ADFO comprend :

Deux modules en présentiel permettant d'acquérir des bases solides pour exercer ses missions d'animation (2 jours) et de conception (1 jour).

Chacune de ces deux actions peut être suivie indépendamment et dans l'ordre correspondant aux besoins et à la situation du stagiaire.

Un guide de bonnes pratiques téléchargeable gratuitement sur le site de l'Ucanss.

II - OBJECTIFS

Module : Animer une séquence de formation - 2 jours

- Identifier les principes fondamentaux de la pédagogie pour adulte
- Définir les étapes préalables à la mise en place d'une formation
- Préparer la formation
- Mettre en place les étapes d'une séquence de formation

- Tester des techniques d'animation

Module : Participer à la conception d'une formation - 1 jour

- Repérer les éléments clefs pour comprendre une demande de formation
- Identifier les livrables d'un kit pédagogique
- Expliquer les règles principales de conception pour pouvoir participer à un groupe projet et mettre son expertise technique au service de la pédagogie

III - PUBLIC

Le public ciblé par ADFO est celui des formateurs occasionnels intervenant dans les dispositifs de formation institutionnels nationaux ou locaux ;

Le formateur occasionnel est une personne qui dispense des cours au titre de la formation professionnelle ou dans des établissements d'enseignement à raison d'un maximum de 30 jours civils, par année et par organisme de formation ou d'enseignement.

IV - PRE-REQUIS

Module : Animer une séquence de formation

- Avoir pris connaissance du guide des bonnes pratiques du formateur occasionnel (téléchargeable sur le site de l'Ucanss).
- Animer ou avoir vocation à animer une action de formation, locale ou nationale, dans les 3 mois.
- Apporter son kit pédagogique à animer, support de travail, en formation présentielle

Module : Participer à la conception d'une formation

- Avoir un projet de conception en cours ou avoir déjà animé des formations ou avoir suivi le module "Animer une séquence de formation".

V - COÛT DE LA FORMATION

Le coût pédagogique est fixé à :

- Module « Animer une séquence de formation » (2 jours)
 - en inter : 518 € par stagiaire
 - en intra : 3639 €
- Module « Participer à la conception d'une formation » (1 jour)
 - en inter : 298 € par stagiaire
 - En intra : 2053 €

Ce coût ne comprend pas l'ensemble des frais relatifs au déplacement, à l'hébergement et à la restauration des stagiaires.

2020 : Modalités de prise en charge

Nous vous invitons à consulter la note relative aux priorités de financement 2020 et ses annexes (listes des formations prises en charge : PLAN et ALTERNANCE) en cliquant ICI

Les formations éligibles sur la liste PLAN seront directement prises en charge par l'Institut 4.10 dans le cadre d'un dispositif de subrogation de paiement.

VI - CALENDRIER ET MODALITÉS D'INSCRIPTION



Retrouvez le détail de ce dispositif et réalisez vos demandes d'inscription directement via le site de l'Institut 4.10.

Pour toute information complémentaire, je vous invite à contacter les pilotes de ce dispositif dont vous trouvez les coordonnées en haut de ce document.

Convaincue de l'intérêt que vous porterez à ce dispositif, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.



Françoise PICAUD
Directrice de la Formation Professionnelle

